GUAIACUM POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES

La drogue Guaiacum est constituée par la résine séchée de *Guaiacum officinale* L. ou de *Guaiacum sanctum* L., obtenue par exsudation, après exposition à la chaleur de bûches perforées.

DESCRIPTION DE LA DROGUE

Elle se présente soit en larmes, soit en masse.

Les larmes sont des fragments arrondis, irréguliers, de 2 cm à 3 cm environ, translucides, à surface gris verdâtre. La cassure jaune verdâtre est brillante et transparente. Exposés à l'air, les fragments deviennent vert émeraude. La résine de Gaiac en masse, de moindre qualité, mais plus abondante, est constituée par des masses informes, brun verdâtre. La cassure est facile et présente des reflets vitreux brun verdâtre.

La résine de Gaiac répand une odeur aromatique, à la fois de benjoin et de vanille. La saveur, peu intense au début, devient âcre et brûlante.

CARACTÈRES

La résine fond à 85 °C.

Elle est soluble dans l'éthanol, insoluble dans l'eau et l'essence de térébenthine (falsification par la colophane).

IDENTIFICATION

La solution S (voir Essai) satisfait aux réactions d'identification de la teinture mère.

ESSAI

Solution S. Dissolvez 1 g de résine dans 10 mL d'éthanol à 96 pour cent R et filtrez.

Chromatographie (2.2.27). La solution S satisfait à l'essai Chromatographie de la teinture mère.

Cendres sulfuriques (2.4.14). Déterminé sur 1 g de résine, le taux des cendres sulfuriques n'est pas supérieur à 2,0 pour cent.

SOUCHE

La teinture mère de Guaiacum est préparée à la teneur en éthanol anhydre de 90 pour cent V/V, à partir de la résine séchée de Guaiacum officinale L. ou de Guaiacum sanctum L., par dissolution au dixième.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

CARACTÈRES

Liquide de couleur brun-rouge.

IDENTIFICATION

A. Ajoutez à 1 mL de teinture mère, 15 mL d'eau R. Il se forme un trouble laiteux important.

- B. Ajoutez à 0,5 mL de teinture mère, 15 mL d'éthanol à 96 pour cent R et quelques gouttes de la solution de chlorure ferrique R1. Il apparaît une coloration bleue virant au vert puis au jaune.
- C. Ajoutez à 5 mL de teinture mère, 5 mL d'eau R, puis extrayez par 10 mL de *chloroforme R*. Evaporez à siccité le chloroforme et reprenez le résidu par l'acide sulfurique R. Il apparaît une coloration violette.
- D. Ajoutez à 0,1 mL de teinture mère, 10 mL d'éthanol à 96 pour cent R, 2 gouttes de solution de sulfate de cuivre R et une goutte de thiocyanate d'ammonium 0,1 M. Il apparaît une coloration bleue.

ESSAI

Éthanol (2.9.10): 85 pour cent V/V à 95 pour cent V/V.

Résidu sec (2.8.16): au minimum 7,0 pour cent m/m.

Chromatographie. Opérez par chromatographie sur couche mince (2.2.27) en utilisant une plaque recouverte de *gel de silice G R*.

Solution à examiner. Teinture mère.

Solution témoin. Dissolvez 10 mg de vanilline R dans de l'éthanol à 96 pour cent R et complétez à 10 mL avec le même solvant.

Déposez séparément sur la plaque, en bandes de 10 mm, 10 μ L de chaque solution. Développez avec un mélange de 30 volumes de *chlorure de méthylène R* et de 20 volumes d'*éther isopropylique R* sur un parcours de 10 cm. Laissez sécher la plaque à l'air.

Examiné à la lumière du jour, le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner présente généralement trois bandes bleues plus ou moins intenses de R_f voisins de 0,15, 0,20 et 0,65.

Examiné en lumière ultraviolette à 365 nm, le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner présente deux bandes brun violacé de R_f voisins de 0,05 et 0,25 et deux bandes vert pâle à bleuvert de R_f voisins de 0,45 et 0,70.

Pulvérisez sur les chromatogrammes une solution de *phloroglucine R* à 10 g/L dans l'éthanol à 96 pour cent R puis l'acide chlorhydrique R. Examiné à la lumière du jour, le chromatogramme obtenu avec la solution témoin présente une bande orange de R_f voisin de 0,60. Le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner présente une bande ocre de R_f voisin de 0,10, une bande jaune de R_f voisin de 0,20, une bande bleue de R_f voisin de 0,45, une bande violette de R_f voisin de 0,50 et une bande orange de R_f voisin de 0,60 (vanilline).

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.